

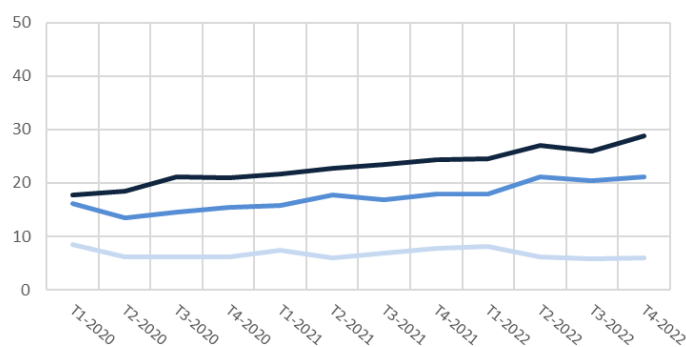
Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France • 4^{ème} trimestre 2022

Stabilité des demandes et des obtentions de crédits à niveau élevé

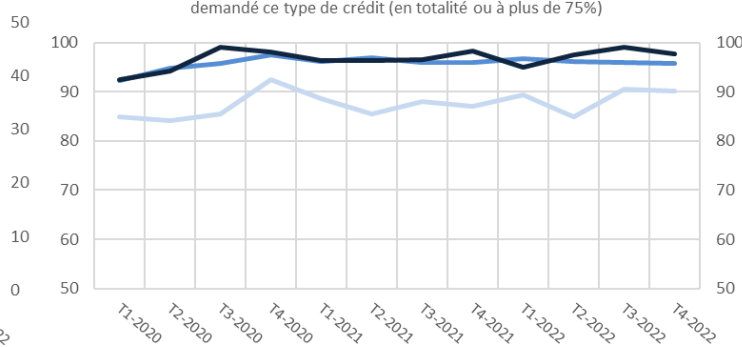
La proportion d'entreprises ayant sollicité de nouveaux crédits demeure stable au T4, en légère augmentation pour les crédits d'investissement demandés par les ETI. Après une diminution au T3, le taux d'obtention de crédits de trésorerie augmente au 4^{ème} trimestre, et demeure globalement constant pour les crédits d'investissement. De nouveau, une plus large proportion d'entreprises a signalé une augmentation du coût du crédit par rapport aux trimestres précédents.

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**. N.B. : seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

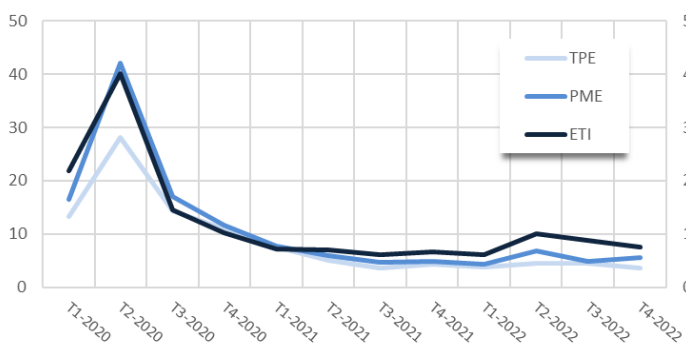
1. Demande de crédits d'investissement en % des entreprises



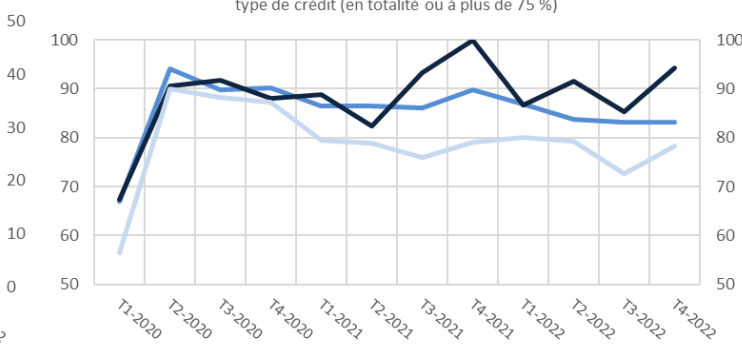
2. Obtention de crédits d'investissement en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75%)



3. Demande de crédits de trésorerie en % des entreprises



4. Obtention de crédits de trésorerie en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75%)



Données non corrigées des variations saisonnières, en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment

Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit : TPE : 0 – 9 salariés ; PME = 10 – 249 salariés ; ETI = 250 – 4999 salariés

Nouveaux crédits d'investissement

Les **demandes de nouveaux crédits d'investissement** (Cf. graphique 1 sur la figure ci-dessus) demeurent stables au T4 2022 pour les TPE, 6 % d'entre elles ayant sollicité un crédit, et augmentent de 1 point pour les PME à 21 % et de 3 points pour les ETI à 29 %. Ces demandes demeurent bien servies : 90 % des TPE, 96 % des PME et 98 % des ETI ayant demandé un prêt l'ont obtenu en totalité ou à plus de 75 % (Cf. graphique 2).

Nouveaux crédits de trésorerie

Au T4 2022, les **demandes de nouveaux crédits de trésorerie** (Cf. graphique 3) sont stables pour les trois catégories d'entreprises : 4 % des TPE, 6 % des PME et 8 % des ETI ont demandé des crédits de trésorerie au cours des trois derniers mois. Après une diminution des **taux d'obtention au T3 2022** pour ces types de crédits (Cf. graphique 4), ceux-ci remontent de 5 points pour les TPE (78 % d'entre elles ont obtenu leur prêt en totalité ou à plus de 75 %) et de 9 points pour les ETI (94 %). Ils demeurent stables pour les PME, 83 % de celles-ci ayant obtenu leur prêt en totalité ou à plus de 75 %.



Compléments

1. Lignes de crédit

Pour leurs besoins d'exploitation, les **PME** et les **ETI** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année.

Les demandes de lignes de crédit augmentent légèrement, de 2 points pour les PME comme pour les ETI : ainsi, 36 % des PME et 49 % des ETI ont fait une demande. Ces demandes sont toujours largement satisfaites (entièrement ou à plus de 75 %), dans 95 % des cas pour les **PME** et pour les **ETI**.

53 % des PME ont utilisé des **lignes de crédit** ce trimestre, soit 2 points de plus qu'au trimestre précédent. 63 % des ETI ont tiré sur leurs **lignes de crédit**, ce qui représente une hausse de 3 points par rapport au trimestre précédent.

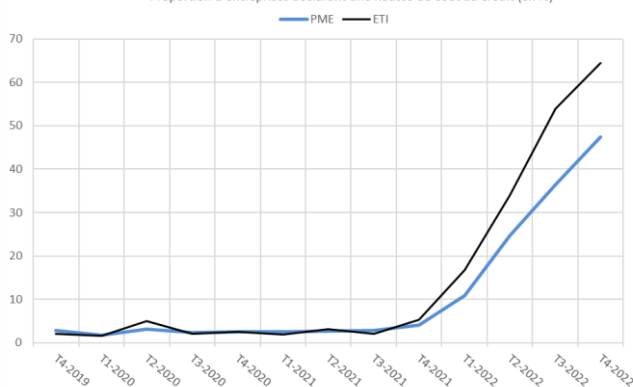
2. Obtention de nouveaux crédits d'équipement

Parmi les **crédits d'investissement**, les **crédits d'équipement** sont destinés à financer des immobilisations incorporelles ou corporelles, hors biens immobiliers.

Le **taux d'obtention pour les crédits d'équipement** a diminué de 7 points pour les **TPE**, 83 % ayant obtenu leur prêt en totalité ou à plus de 75 %. Le **taux d'obtention** pour ce type de crédit reste élevé à 92 % pour les **PME**. Il recule de 2 points, et s'établit à 88 % pour les **ETI**.

3. Evolution du coût du crédit

Proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût du crédit (en %)

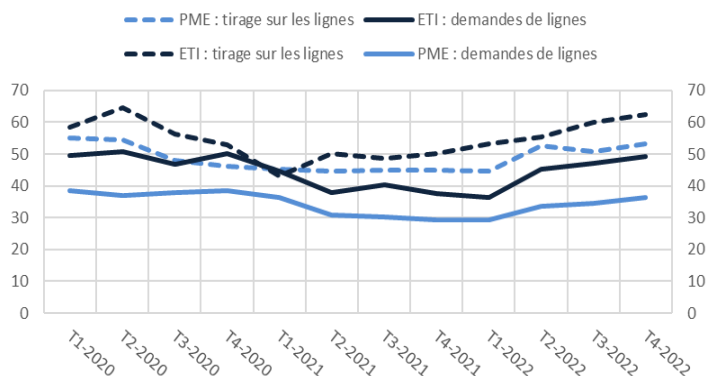


4. Autocensure

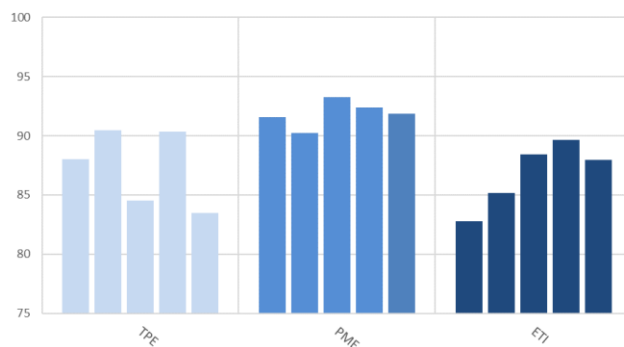
Un **comportement d'autocensure** désigne une situation où une entreprise ne sollicite pas de nouveau crédit bancaire car elle anticipe un refus des banques.

Au cours du dernier trimestre, ce phénomène reste marginal : **moins de 2 % des entreprises déclarent un comportement d'autocensure** pour expliquer leur absence de demande de crédit de trésorerie ou d'investissement.

Demands de lignes de crédit (sur les 12 derniers mois, en % des entreprises) et tirage sur les lignes existantes (au cours des 3 derniers mois, en % des entreprises ayant obtenu une nouvelle ligne au cours des 12 derniers mois)



Proportion d'entreprises ayant obtenu des crédits d'équipements en totalité ou à plus de 75% (en % des entreprises ayant fait une demande) au cours des 5 derniers trimestres (T4 2021 à T4 2022)



Ce trimestre, la proportion d'entreprises déclarant une hausse du **coût global du crédit** augmente de nouveau. 47 % des **PME** et 65 % des **ETI** rapportent une hausse du coût du crédit. Parallèlement, la proportion d'entreprises déclarant une baisse du coût du crédit est inférieure à 2 % pour les **PME** comme pour les **ETI**.

Ces chiffres peuvent être mis en regard avec la hausse des taux d'intérêt aux entreprises observée depuis mars 2022.

